



# **LES EVOLUTIONS RECENTES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

**ET**

# **LES INITIATIVES A PRENDRE PAR LES COLLECTIVITES LOCALES**

---

SYNTHESE DES ECHANGES AU SEIN DU RESEAU DES ELUS

NANTES - MARDI 22 FEVRIER 2011 <sup>1</sup>



---

<sup>1</sup> Ce document a été rédigé par Marc Rouzeau - IRTS /GIRFAS Bretagne et IEP de Rennes - en collaboration avec Chafik Hbila - RésO villes-

## **OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA SEANCE DE TRAVAIL**

Dans le prolongement de l'assemblée générale extraordinaire de RésO Villes - centre de ressources politique de la ville pour la Bretagne et les Pays de La Loire – les objectifs de cette séance de travail visaient à :

- apprécier du point de vue des élus locaux les enjeux actuels de la politique de la ville, en particulier dans un contexte marqué par un désengagement de l'Etat,
- confronter les actualités locales et repérer les lignes de coopération entre les sites représentés.

Une partie importante de cette séance a consisté à faire un tour de table des sites représentés en précisant pour chacun :

- Quelle est la surface des mandats des élus en charge du pilotage de la politique de la ville ?
- Comment la politique de la ville s'inscrit-elle dans les projets politiques locaux de développement de la vie sociale et quels liens cette politique entretient avec les autres secteurs d'action publique ?
- A quels changements peut-on s'attendre dans ce pilotage local de la politique de la ville ?
- Quelles attentes les élus ont-ils vis-à-vis d'une dynamique de réseau ?

10 élu(e)s ont participé à cette séance animée par Marc Rouzeau, responsable de formation à l'IRTS/GIRFAS Bretagne et IEP de Rennes.

A l'issue de cette séance, une mise en commun a été organisée avec le Réseau des professionnels qui se réunissait en parallèle et une synthèse des éléments les plus caractéristiques a été effectuée.

## **UN DIAGNOSTIC PARTAGE : LA POLITIQUE DE LA VILLE CONNAIT UN VERITABLE TOURNANT, CE TOURNANT MERITE D'ETRE CLAIREMENT ACTE PAR LES ELUS**

Du fait des oscillations de l'Etat, le travail d'évaluation mené ces dernières années aussi bien sur un plan national que local et les réflexions sur l'évolution de la géographie prioritaire n'ont pas trouvé de débouché. On pourrait alors penser que nous sommes dans une logique de continuité.

En fait il n'en est rien : certes les CUCS sont prolongés mais les informations convergent vers un important désengagement budgétaire de l'Etat. Sur l'ensemble des sites, des tensions budgétaires fortes apparaissent se traduisant par une baisse des crédits d'Etat en direction des CUCS de l'ordre de 15 à 30%.

Face à ces désengagements, les élus présents n'envisagent toutefois pas un arrêt des efforts en matière de politique de la ville d'autant que les opérations de rénovation urbaine ne sont pas directement affectées.

En fait, ce désengagement remet en cause la notion de co-pilotage de la politique de la ville entre l'Etat et les Collectivités.

Quels que soient les sites, les sentiments échangés convergent vers un diagnostic commun : « *Nous sommes à un tournant de la politique de la ville et la séquence qui s'ouvre va mettre les élus locaux en première ligne ; cela doit être l'occasion pour eux d'innover davantage et de reprendre la main* »

Dès lors, la question des priorités et celle des synergies avec les démarches de droit commun apparaissent centrales et nécessitent une réflexion politique et stratégique qui s'émancipe de la gestion des seuls dispositifs. A ce sujet, il convient de souligner que les contributions de la politique de la ville concernant la constitution de stratégies davantage intégrées doivent permettre d'interroger le sens des actions et pas seulement les manières de faire et les modes instrumentaux.

## **A COURT TERME, CETTE POLITIQUE NECESSITE DES ARBITRAGES DELICATS : IL CONVIENT DONC DE DEGAGER DES PRIORITES AFIN DE PRESERVER DES MARGES DE MANŒUVRE.**

Sur chaque site, chacun doit préparer des arbitrages en situation de fortes contraintes. En préparation aux prochains comités de programmation, la baisse des crédits de fonctionnement des CUCS apparaît déboucher sur deux perspectives quelques peu différentes :

- Confirmer voire renforcer la mobilisation des crédits des collectivités pour tenter de faire face aux engagements pris et, en particulier préserver l'emploi associatif.
- Faire assumer par l'Etat les conséquences de son désengagement en évitant, pour chaque action initialement co-subventionnée, de compenser trop directement les baisses de crédit venant de l'Acse et des préfectures.

## Piste de travail N°1

### Eclairer les prises de décisions au sujet des arbitrages en cours

*Il s'agit d'échanger des informations et des préoccupations sur les positions des uns et des autres en préparation des comités d'instruction des programmations locales des CUCS.*

- *Quelles priorités sauvegarder ?*
- *Quelles lignes de force envisager ?*
- *Comment trouver des relais dans les budgets de droit commun ?*
- *Quelles relations avec l'Etat ?*
- *Comment communiquer ?*

***LES ELUS DOIVENT SE MOBILISER POUR DONNER DU SENS A LA NOUVELLE ETAPE QUI S'ANNONCE : A MOYEN TERME, IL S'AGIT D'INTEGRER LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS UNE STRATEGIE PLUS GLOBALE VISANT LE RENFORCEMENT DE LA « COHESION SOCIALE ».***

A travers les mandats délégués à chacun des élus présents et aussi au regard des partenariats déjà construits ou en construction, on s'aperçoit que les inflexions en cours concernent aussi une inscription davantage explicite de la politique de la ville dans un ensemble plus large.

- Suivant les sites, l'articulation avec le domaine de l'aménagement et de l'habitat est plus ou moins effective ; cela va de la différenciation avérée des objets (développement social urbain versus rénovation urbaine) à des dynamiques d'intégration très avancées.
- La lutte contre l'isolement, les politiques d'éducation, le soutien à la vie associative, l'animation culturelle, les services de proximité ou encore les questions de sécurité sont au cœur des mobilisations locales et font partie des objets sur lesquels les élus présents sont fortement positionnés.
- Ainsi les mobilisations communales et intercommunales se croisent-elles et doivent être plus systématiquement être mises en relation avec les initiatives des conseils généraux et régionaux en particulier dans le domaine de la rénovation urbaine et du logement, dans celui du développement économique et du soutien à l'emploi, ou encore dans le champ de l'insertion, de la jeunesse et du travail social.

Plusieurs enjeux ressortent alors de cette perspective visant à concrétiser plus en avant l'inscription de la politique de la ville dans un ensemble « supra ordonné » :

- Cette perspective apparaît bien partagée entre les sites ; il n'en demeure pas moins que les initiatives existantes en matière d'articulation de la politique de la ville avec des objets connexes s'avèrent assez différentes d'un site à l'autre.
- Si cette intention de structuration et d'intégration ressort des échanges, la stratégie opérationnelle et le chemin à prendre pour y parvenir apparaissent assez différents d'un site à l'autre. Cette diversité peut aussi donner l'impression d'un certain flottement d'autant que la notion de « cohésion sociale » évoquée pour désigner l'ensemble plus large vers lequel il conviendrait de fédérer ces initiatives, ne fait pas l'objet d'une définition précise. A ce stade, la portée de ce terme est loin d'être stabilisée.
- Sur de nombreux sites, les articulations avec la rénovation urbaine restent à développer : il s'agit d'articuler une approche promotionnelle des territoires et un accompagnement dynamique des populations concernées. Il s'agit donc d'articuler de manière plus explicite et concrète ces deux dimensions, celle des lieux et celle des publics, à travers l'animation d'un projet d'ensemble.
- La question des territoires d'intervention doit être abordée avec souplesse : d'une part, la mobilisation des différents leviers et l'activation des ressources peuvent donner lieu à des stratégies de développement qui débordent largement la géographie prioritaire, d'autre part, un ciblage d'opérations visant à la dynamisation de certains ilots doit aussi être envisagé.

La dimension participative de cette animation doit donc constituer une ligne particulièrement structurante pour l'action locale en la matière. Les points d'effort que nécessite cette dynamique participative se situent au moins à deux niveaux :

- Il convient de renforcer les logiques d'échange et de « transversalisation » entre des secteurs d'action publique encore trop cloisonnés du fait des espaces de compétences des élus et des fonctionnements des services
- La relation avec les habitants est un élément primordial de cette animation. A ce titre, la mise en œuvre et les impacts des budgets participatifs mis en place sur certains sites sont intéressants à observer.

### **Piste de travail N°2**

#### **Soutenir l'intégration locale de la politique de la ville au sein de projets davantage transversaux**

*Au sein du réseau des élus, on peut donc raisonnablement penser que ce point des articulations de la politique de la ville avec des politiques connexes et leur intégration dans une politique locale de « Cohésion sociale » mérite une attention toute particulière.*

*Il s'agirait alors d'observer la manière et les domaines d'action publique sur lesquels se jouent localement ces articulations, pour ensuite envisager une concertation inter-sites visant à :*

- Donner du sens à ces rapprochements et en préciser les éventuelles dimensions intercommunales
- Stabiliser les manières de faire et faire reconnaître les appellations qui se structurent progressivement (Cohésion sociale – Développement durable...)
- Composer des lignes partenariales plus explicites en direction des autres collectivités départementales et régionales intégrant la perspective de la réforme des collectivités et la future loi de répartition des compétences
- Confronter les outils et les manières de faire visant à accroître localement les coopérations entre services
- Suivre la mise en œuvre et les impacts des budgets participatifs mis en place sur certains sites.

#### **LE RESEAU DES ELUS DOIT SOUTENIR UNE DYNAMIQUE COOPERATIVE ENTRE LES SITES ET S'EMANCIPER DES MANIERES DE FAIRE JUSQUE LA EN PLACE.**

Dans cette nouvelle étape où RésO Villes se relance, le réseau des élus doit prendre toute sa légitimité.

L'échange, la mutualisation et la coopération doivent permettre :

- à chaque collectivité (communes, conseils généraux et conseils régionaux) et EPCI de trouver des ressources pour sa propre stratégie
- et tout à la fois, d'instruire des positions collégiales voire communes entre les sites.
- Il convient de structurer le programme de travail de ce réseau de représentants politiques dans une perspective articulant :
- le court terme (réaction face aux désengagements de l'Etat)
- et le moyen et long terme (préparation de l'après CUCS en 2014).

Ceci demande un fonctionnement en réseau qui soit à la fois ouvert, réflexif et réactif.

### **Piste de travail N°3 :**

#### **Structurer un espace de concertation dynamique permettant un travail réflexif de qualité**

*Cette perspective croise trois types d'initiative : il s'agit d'élargir le réseau des villes et des élus réunis dans RésO Villes en veillant au pluralisme des formes (orientation politique, taille des villes, expériences dans le sujet...).*

- Ouvrir progressivement le réseau des élus constitué au sein de RésO Villes à une pluralité des figures : élus davantage novices, élus des petites villes, élus positionnés sur des secteurs de droit commun...
- Envisager comme une ressource possible un détour par l'étranger : voyage d'étude...